

Agenda 21 Locoal-Mendon Comité de pilotage

Réunion du 26 janvier 2011 Compte-rendu

Présents :

Louis Hervé, Gilles Thunet, Jeanne Winkler, Eric Humphry, Anne-Marie Tortellier, Pierrick Le Hen, Michel Belz, Hubert Audic, Guénola Quillay, Emmanuelle Le Guennec, Patricia Mitton, Patrick Guého, Valérie Dupont, Nadine Maudet, Guillaume Février.

Absents excusés : Laurent Bourbigot, Bernard Laurans, Chantal Simon.

Rappel de l'ordre du jour :

- bilan de la séance de dépouillement des compte-rendus des réunions de 2010,

Bilan de la séance de dépouillement des compte-rendus des réunions de 2010

Se référer au compte-rendu de la réunion.

Quelques remarques sont formulées par les membres du comité sur certaines questions :

- Quelles sont les priorités selon vous pour le développement durable de Locoal-Mendon ?

Les thèmes de l'agriculture, de la cohésion sociale, de l'éducation ressortent souvent. Il faut y ajouter également le développement économique.

- Sur quels thèmes souhaiteriez-vous recevoir de l'information ?

Il est prévu d'organiser une soirée-débat sur la thématique « agriculture – alimentation » fin avril prochain.

Par ailleurs les différents moyens de communication de la mairie vont être utilisés pour développer l'information sur l'Agenda 21, et la sensibilisation sur des thématiques demandées comme l'eau et les pollutions, le développement durable localement, les énergies... (l'immédiat, le site internet, le bulletin communal, de l'affichage en mairie...).

Il faut également développer les liens avec les écoles, déjà engagées vers le développement durable, et vecteurs d'éducation par définition.

- Quels sont les principaux freins et leviers pour avancer ?

A ceux mis en avant dans le compte-rendu, il faut ajouter comme frein majeur la difficulté à changer les habitudes. Pour cela il faut susciter chez les gens des intérêts au changement. Cela suppose de faire des efforts. Sur la question du tri des déchets, les comportements ont avancé donc on peut y arriver, mais il faut du temps et parfois également une contrainte financière...

Etat d'avancée de l'état des lieux

Le groupe état des lieux s'est réuni le 14 décembre et a proposé une trame pour la réalisation de cette description du territoire et de ses modes de fonctionnement. *Se référer au compte-rendu de cette réunion.*

Les membres du comité de pilotage ont émis les remarques suivantes :

- il faut ajouter à l'état des lieux une réflexion sur la capacité d'accueil de la commune. En effet, l'augmentation de la population induit une augmentation du besoin en logement, en équipements (scolaires, sportifs...). Jusqu'où peut-on aller ?

- en matière de logement, il va falloir aller vers la densification. Les bâtiments en R+1 voire R+2 vont se développer : privilégier la « verticalité » pour limiter la consommation d'espace).

Cela veut aussi dire accompagner un changement des habitudes auprès de la population. Il va devenir impossible d'aménager des parcelles individuelles de 1500 – 2000 m².

- des réflexions sont à avoir pour les personnes à la retraite et les personnes âgées : comment aménager des logements adaptés à leurs conditions de vie ?

- il y a tout intérêt à développer les formes d'assainissement alternatives (phyto-épuration par exemple), en veillant à ce que cela ne mette pas la municipalité en porte-à-faux par rapport à la réglementation sanitaire.

- sur la question du « développement » de la commune : il n'est pas à percevoir du seul point de vue de l'accroissement de sa population ou de son urbanisation, mais également au sens du développement du lien humain, de l'activité associative, des établissements scolaires...

Les membres du comité de pilotage valident l'intérêt de réaliser un état des lieux assez complet, qui sera soumis par la suite à l'avis de la population et des socio-professionnels pour réaliser un vrai diagnostic partagé.

Plusieurs personnes se portent volontaires pour chercher des données et rédiger certaines parties de l'état des lieux. Le CPIE coordonne la rédaction et centralise toutes les données qui peuvent lui être transférées.

Michel K. : agriculture et ostréiculture

Gilles T. : commerces

Anne-Marie T. : tourisme

Patrick Guého : formes de construction

Emmanuelle L. et Guénola Q. : organisation administratives et population (en partie).

Point sur le fonctionnement du comité de pilotage

Il est jugé nécessaire de travailler à une charte de fonctionnement du comité de pilotage, qui sera signée par chaque membre, afin de marquer son engagement et sa responsabilité dans la démarche.

Gilles Thunet, Patricia Mitton et Guillaume Février peuvent commencer à y réfléchir, les autres personnes intéressées peuvent apporter leur contribution.

Une prochaine réunion du comité est fixée fin mars prochain (30 mars, à confirmer).

Actions concrètes de développement durable à mettre en oeuvre

Suite aux échanges, les membres décident de réaliser plusieurs actions concrètes

- aménagement d'un point stop par pose d'un panneau matérialisant l'endroit où les personnes pourront être prises en covoiturage.

- communication au sein des associations d'actions simples de limitation des déchets à mettre en oeuvre, en particulier le recours à des gobelets à consigne à la place des gobelets jetables en plastique, pour les manifestations. Un document simple pourrait être réalisé, indiquant des gestes simples à mettre en oeuvre.

- soirée-débat sur l'agriculture et l'alimentation fin avril.

- profiter des mardis d'Hoari pour communiquer sur l'Agenda 21.

- sensibiliser et échanger avec les entreprises sur les techniques de construction respectueuses de l'environnement. Montrer l'exemple au niveau des bâtiments municipaux (eau, énergie).

Des visites de maisons « écologiques » ou bioclimatiques seraient intéressantes à proposer.

Il est jugé également intéressant d'étudier la faisabilité d'une filière bois énergie sur le secteur, qui permettrait de valoriser les nombreux déchets de bois existant.

Il est rappelé qu'il faut garder à l'esprit dans les actions l'objectif de développer le lien entre les gens, la solidarité, la cohésion sociale.

Point sur le volet interne

Le volet interne va démarrer : il s'articule autour de 3 axes : alimentation à la cantine, eau-

énergie, et achats. 3 ateliers seront mis en place, basés en partie sur les commissions municipales existantes, pour élaborer des actions au sein des 3 thèmes.

Prochaines étapes :

- rédaction de l'état des lieux pour fin mars 2011,
- parallèlement : mises en place des actions « pilotes »,
- parallèlement : élaboration d'une charte de fonctionnement du comité de pilotage,
- organisation de la soirée débat de fin avril,
- information sur l'agenda 21 au sein des supports de communication de la mairie,
- démarrage des travaux des 3 ateliers sur le volet interne (alimentation, eau-énergie, achats).

Compte-rendu établi par Guillaume Février.
02 97 31 40 15 / 06 74 19 32 77
guillaume.fevrier@cpie-belle-ile.fr

Si il faut imprimer ce document, autant le faire recto-verso, sur du papier recyclé...